



## Introduction

Le présent document est destiné aux employeurs, aux travailleurs et aux participants/clients des services de nettoyage à sec et de blanchisserie. Il donne un aperçu des risques éventuels liés à la COVID-19 en milieu de travail.

Dans tous les cas, les directives des autorités locales de santé publique doivent être suivies et des pratiques générales de prévention de la COVID-19 doivent être mises en œuvre, comme l'indique dans « [Protégez-vous et protégez les autres contre la COVID-19](#) ».

## Pensez aux risques

Fournir des services de nettoyage à sec et de blanchisserie peut impliquer des contacts étroits avec d'autres personnes et des surfaces fréquemment touchées. Le risque de propagation de la COVID-19 lors de ces activités dépend du nombre de personnes qui y prennent part et de leurs caractéristiques (âge, maturité, capacité physique, compréhension, etc.), de la proximité et de la durée des interactions entre les clients, ainsi que des mesures mises en place par les employeurs.

La situation de chaque établissement de nettoyage à sec et de blanchisserie est unique. Évaluez séparément le risque de chaque activité et de chaque interaction. Pensez aux éléments suivants :

- Examinez les caractéristiques de chaque milieu :
  - La proximité des employés lorsqu'ils travaillent
  - Combien d'employés et de clients sont présents en même temps?
- Quelles interactions ont lieu dans les espaces intérieurs fermés ou confinés?
  - Interactions avec les clients au comptoir de service, dans la buanderie, etc.
  - Services de ramassage et de livraison
- Le système de ventilation est-il entretenu et fonctionne-t-il adéquatement?
  - Les fenêtres et les portes peuvent-elles être ouvertes pour faire entrer de l'air frais dans l'établissement?
- Les employés et les clients peuvent-ils suivre les directives de santé publique de façon appropriée?
- Les contacts avec des surfaces ou des articles utilisés en commun, comme des poignées de porte, des ordinateurs, des chaises, des tables, des robinets, des véhicules, des outils et du matériel, sont-ils fréquents?
  - Surfaces dans l'aire commune – salle d'attente et salle de toilettes (s'il y a lieu)
  - Espaces communs pour les travailleurs – salle de repas ou de pause, salle de toilettes
  - Outils, machines et matériel utilisés en commun.
- Des procédures de travail peuvent-elles être instaurées pour réduire les contacts entre les personnes?
  - Offrir un horaire de présence et de début et de fin de journée souples
  - Déterminer qui peut travailler à domicile, en partie ou en tout temps
- Y a-t-il suffisamment de fournitures et d'installations pour se laver les mains fréquemment?
  - Postes de lavage de mains avec eau et savon.
  - Postes de désinfection des mains avec un produit à base d'alcool à 60 %.
  - Mouchoirs et corbeilles.

## Communications

- Informez les travailleurs et les clients, les fournisseurs, les entrepreneurs, etc. à l'avance lorsqu'il y a des changements aux politiques ou aux pratiques, y compris une réduction des heures de service ou une restriction de l'accès (ex. salle de toilettes, casiers, etc).
- L'information peut être communiquée en ligne, par l'intermédiaire de publicités, au moyen d'avis sur les portes avant et verbalement par les travailleurs.
- Placez des affiches demandant aux travailleurs et aux clients de ne pas entrer s'ils sont malades, s'ils ont été exposés à une personne malade ou s'ils sont revenus au Canada au cours des 14 derniers jours.
- Placez des affiches partout dans l'installation pour encourager la distanciation physique, le nettoyage et la désinfection de l'équipement, l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire.
- Assurez-vous que toutes les communications conviennent aux personnes de tous les âges, de toutes les capacités, de tous les niveaux d'alphabétisation et de toutes les langues.
- Présentez vos exigences de sécurité relatives à la COVID-19 avant l'arrivée d'un fournisseur externe et collaborez avec celui-ci au respect de ses exigences.



- Aidez les travailleurs à comprendre que les mesures de protection sont nécessaires et que leur expérience sera peut être différente de leur expérience habituelle. Rappelez leur d'être respectueux envers vos employés et les autres clients.

## Dépistage

- Pensez à poser des questions de vérification avant l'entrée des travailleurs et des clients, notamment, au moyen d'une liste fournie par l'autorité de santé publique locale, ou faites leur remplir un questionnaire.
- Les symptômes peuvent varier d'une personne à l'autre et selon les groupes d'âge.
- Les personnes âgées, les personnes de tous âges ayant des problèmes de santé chroniques, les personnes de tous âges qui sont immunodéprimées et les personnes atteintes d'obésité sont exposées à un risque accru et à des conséquences plus graves de la COVID-19. Les symptômes les plus courants sont les suivants :
  - toux nouvelle ou aggravée;
  - essoufflement ou difficulté à respirer;
  - température égale ou supérieure à 38°C;
  - sensation de fièvre;
  - frissons;
  - fatigue ou faiblesse;
  - douleurs musculaires ou courbatures;
  - perte récente de l'odorat ou du goût;
  - mal de tête;
  - symptômes gastro-intestinaux (douleur abdominale, diarrhée, vomissements);
  - importante sensation de malaise général;
  - éruptions ou changements cutanés (chez les jeunes enfants).
- Il peut s'écouler jusqu'à 14 jours entre l'exposition au virus et l'apparition des symptômes. Certaines personnes atteintes de la COVID-19 présentent des symptômes légers ou sont totalement asymptomatiques.
- Consignez le nom et les coordonnées de tous les travailleurs, clients et fournisseurs qui se présentent dans l'établissement, pour faciliter la recherche des contacts par l'autorité de santé publique locale si nécessaire. Assurez la confidentialité des renseignements et leur conservation en lieu sûr.
- Quiconque ne passe pas la vérification ne devrait pas entrer dans l'établissement. Ces personnes devraient (déjà) porter un masque, retourner à la maison, de préférence autrement qu'en transport en commun, et communiquer avec leur fournisseur de soins de santé ou l'autorité de santé publique locale pour obtenir des directives.

## Éloignement physique, mesures d'ingénierie, mesures administratives et autres

- Permettez le travail à domicile dans la mesure du possible.
- Pensez à installer des barrières (ex. du plexiglas à hauteur de tête au comptoir de réception).
- Retirez les meubles recouverts de tissu et les objets mous (ex. magazines, journaux) qui ne peuvent pas être nettoyés facilement.
- Réduisez le nombre de travailleurs et de clients sur place. Échelonnez les heures d'arrivée et de pause, les réunions, les séances d'information sur la sécurité et les séances d'orientation.
- Réaménagez les salles d'attente et les salles du personnel et de repas ou de pause, pour favoriser la distance physique.
- Coupez l'eau des distributeurs ou remplacez les par des postes de remplissage de bouteilles. Chaque personne devrait posséder sa propre bouteille étiquetée à son nom. Aucune bouteille d'eau ni nourriture ne devrait être partagée.
- Encouragez les travailleurs à travailler à un seul endroit et constituez des groupes permanents d'employés qui



travailleront pendant les mêmes périodes chaque semaine, si possible. Adaptez les horaires pour tenir compte des changements nécessaires.

- Si moins de travailleurs sont disponibles, assurez vous que les fonctions essentielles, comme la supervision par une personne qualifiée, les premiers soins et l'intervention en cas d'urgence, sont toujours assurées en personne.
- Assurez vous que les travailleurs sont formés pour travailler en sécurité, y compris lorsqu'ils exécutent les tâches d'autrui.
- Pensez à demander aux clients, fournisseurs, etc. d'appeler à l'avance pour planifier une livraison ou un ramassage. Permettez leur d'entrer seulement à l'heure prévue de leur rendez vous.
- Pensez au ramassage et à la livraison en bordure de rue. Demandez aux clients d'appeler à leur arrivée et de rester dans leur véhicule. Gardez une distance de deux mètres au moment de ramasser ou de livrer des articles de nettoyage à sec et de blanchisserie.
- Dans le cas du service de ramassage et de livraison à domicile :
  - Fournissez des housses à vêtements aux clients au moment du ramassage et de la livraison.
  - Demandez aux clients de s'assurer que les articles sont placés dans un sac fermé hermétiquement pendant 24 heures avant de placer celui-ci dans un sac de l'entreprise.
  - Demandez aux clients de placer leurs articles à l'extérieur de la maison, pour que le ramassage soit sans contact.
- Lavez vous les mains après un ramassage ou une livraison en bord de rue ou à domicile.
- Restreignez l'accès du personnel non essentiel à l'établissement. Installez des affiches indiquant les coordonnées d'une personne ressource (le comptoir de réception, par exemple), pour éviter qu'ils entrent sans rendez vous.
- Dans la mesure du possible, gardez une distance physique entre les clients, les fournisseurs, etc. et entre les collègues, y compris dans les entrées et les passages extérieurs.
- Gérez l'utilisation des espaces communs, comme les couloirs et les salles de toilettes, et la circulation dans ces espaces. Créez des passages à sens unique et utilisez des marques au sol, des panneaux et d'autres indications visuelles.
- Réduisez les contacts entre les travailleurs à l'arrivée. Faites signer le superviseur en leur nom (ou fournissez un stylo à chacun) ou demandez aux travailleurs d'envoyer un message texte à leur superviseur. Nettoyez les dispositifs de signature de registre entre chaque utilisation.
- Autant que possible, réduisez les contacts des clients, entre autres, avec les papiers et les surfaces. Favorisez le paiement anticipé, en ligne, par carte de crédit et débit et les virements électroniques, pour réduire ou éliminer l'exposition. Nettoyez les terminaux et les écrans de paiement entre chaque utilisation.
- Tenez des séances d'orientation virtuelles, pour éviter de manipuler du papier. Soumettez les documents par voie électronique, ou lavez vous les mains après avoir manipulé des papiers.
- Dans la mesure du possible, utilisez la vidéoconférence ou la téléconférence pour les réunions et les rencontres.
- Lorsque la vidéoconférence ou la téléconférence n'est pas possible, tenez les réunions dans des espaces ouverts, bien aérés, ou à l'extérieur, en conservant une distance physique.
- Instaurez une politique claire en ce qui concerne les attentes par rapport aux travailleurs s'ils tombent malades, ont des symptômes, reçoivent un résultat de COVID-19 positif ou si une exposition a été déclarée avec un employé ou un client ou autrement.
- Pensez à instaurer une politique de présence souple, pour permettre aux employés de rester à domicile s'ils sont malades ou qu'ils doivent prendre soin d'une personne malade.
- Élaborer des procédures de communication avec l'autorité de santé publique locale en cas de cas positif.
- Déconseillez tout contact physique inutile comme les poignées de main, les accolades et les tapes dans la main (« high five »).
- Offrez des ressources de soutien en santé mentale et en cas de deuil.

## Ventilation et transmission par aérosol



- Assurez vous du fonctionnement adéquat des systèmes de ventilation des espaces intérieurs.
- Augmentez la circulation d'air extérieur autant que possible en ouvrant des fenêtres et des portes ou d'autres manières. Par contre, n'ouvrez pas des fenêtres et des portes si cela présente un risque pour la sécurité.
- Des ventilateurs de refroidissement portables puissants peuvent augmenter la propagation de la COVID-19 dans des endroits clos. Ajustez plutôt les systèmes d'aérations et les unités de conditionnement de l'air du bâtiment.
- Ajustez les systèmes d'aération pour:
  - augmenter l'efficacité de la filtration au plus haut niveau approprié pour le système;
  - augmenter le flux/pourcentage d'air frais provenant de l'extérieur (augmenter le pourcentage d'air extérieur dans l'approvisionnement en air du système de chauffage, ventilation et conditionnement d'air [CVCA], ouvrir les fenêtres et les portes, etc.);
  - limiter l'utilisation de l'aération sur demande et faire en sorte que le système continue à fonctionner au réglage optimal.
- Songez à utiliser des unités de filtration à haute capacité pour les particules (HEPA) portables.
- Réduisez les niveaux de bruit afin que les employés et les membres puissent parler le moins fort possible, afin d'éviter la propagation du virus par le fait de crier.

## Hygiène personnelle

- Les postes de lavage de mains et de désinfection devraient être suffisamment approvisionnés et faciles à trouver, près des entrées et à d'autres endroits appropriés. Assurez vous qu'ils sont accessibles aux personnes handicapées.
- Tout le monde devrait se laver les mains avec de l'eau et du savon ou un produit désinfectant à base d'alcool au moment d'entrer et de sortir et après être allé à la toilette, avant et après avoir mangé et bu, avant et après avoir touché du matériel et des surfaces d'usage commun, et après avoir touché à quelqu'un.
- Encouragez une bonne étiquette respiratoire. Les employés et les clients devraient éternuer ou tousser dans un mouchoir ou dans leur coude plutôt que dans leurs mains.
- Encouragez l'utilisation de mouchoirs et d'autres moyens pour prévenir la diffusion des fluides corporels. Chaque personne devrait immédiatement jeter les mouchoirs utilisés dans des poubelles doublées d'un sac et procéder ensuite à son hygiène des mains.

## Nettoyage et désinfection

- Selon le type de surface, le virus peut vivre sur un objet ou une surface pendant quelques heures ou quelques jours. Établissez un programme de nettoyage et de désinfection assorti d'un horaire et de listes de vérification pour toutes les zones et tout le matériel avant, pendant et après l'événement.
- Mettez l'accent sur les objets et les surfaces couramment touchés comme les portes, les comptoirs, les chaises, les poignées, les rampes, les fauteuils d'aires de repos, les dessus de table, les terminaux de paiement et les guichets automatiques, les écrans, les téléphones, les interrupteurs, les robinets, les distributeurs de désinfectant, les postes de remplissage de bouteilles, les laveuses, les sècheuses et toute barrière de protection.
- Nettoyez et désinfectez les véhicules de ramassage et de livraison, ce qui comprend le téléphone, la cabine, la radio, les tablettes, les poignées de porte de chargement, les ceintures, le volant, les miroirs, le levier de vitesse, les boutons de commande, les loquets, les poignées, les planchettes à pince, les stylos et toute autre surface fréquemment touchée.
- Les espaces communs comme les salles de repas et les toilettes doivent également être nettoyés et désinfectés plus souvent.
- Retirez les meubles recouverts de tissu et les objets mous (ex. magazines, journaux) qui ne peuvent pas être nettoyés facilement.
- Nettoyez et désinfectez la zone de travail avant l'arrivée des entrepreneurs et après leur départ.
- Respectez les exigences en matière de santé et de sécurité au travail de votre administration, notamment



celles du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) pour les produits dangereux sur les lieux de travail.

- Formez les employés aux procédures de nettoyage et de désinfection et donnez l'équipement de protection individuelle, s'il y a lieu.
- Suivez la fiche de sécurité du produit ou le mode d'emploi du fabricant (p. ex. port de gants, utilisation du produit dans un endroit bien aéré, quantité et durée d'utilisation du produit nécessaires pour tuer les germes).
- Lavez-vous les mains ou utilisez un désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool avant et après l'utilisation d'un équipement de protection individuelle (EPI).
- Placez les produits de nettoyage et les poubelles doublées d'un sac à un endroit accessible aux employés.
- Nettoyez les surfaces visiblement sales avant de les désinfecter.
- Les méthodes de nettoyage humides (chiffons et vadrouilles humides) sont préférables aux méthodes sèches (dépoussiérage et balayage), car elles sont moins susceptibles de diffuser des gouttelettes de virus dans l'air.
- Utilisez du matériel de nettoyage réutilisable (serviettes, éponges, serpillières, etc.) qui peut être lavé avec du savon à lessive, puis séché complètement.
- Placez les articles de nettoyage jetables qui ont été utilisés (p. ex. les têtes de vadrouilles, les linges) dans une poubelle doublée d'un sac avant de les jeter dans les ordures normales. Les articles de nettoyage réutilisables peuvent être lavés avec du savon à lessive normal et de l'eau chaude (entre 60 et 90°C).
- Utilisez des produits désinfectants ménagers ou commerciaux pour détruire ou inactiver le virus.
  - Utilisez un désinfectant ayant un numéro d'identification du médicament (DIN). Ce numéro signifie que son utilisation a été approuvée au Canada.
  - Lisez et suivez les instructions du fabricant quant à l'utilisation sécuritaire des produits (p. ex. porter des gants, utiliser les produits dans un endroit bien aéré, laisser le désinfectant suffisamment longtemps sur la surface pour qu'il tue les germes selon le produit utilisé).
  - Si des produits désinfectants à usage domestique ou commercial ne sont pas accessibles, les surfaces dures peuvent être désinfectées à l'aide d'une solution de 5 ml d'eau de Javel (concentration d'hypochlorite de sodium de 5 %) et de 250 ml d'eau. Faites un test sur les surfaces avant d'utiliser de l'eau de Javel, car celle-ci peut être corrosive.
  - Si l'utilisation de liquides ne risque pas de les abîmer, désinfectez les appareils électroniques fréquemment touchés (p. ex. écrans tactiles, claviers de NIP, claviers d'ordinateur) avec des lingettes désinfectantes ou imbibées d'alcool.
- Passez un chiffon sur les surfaces de sorte qu'elles soient encore humides après le nettoyage.
- Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage des appareils électroniques utilisés régulièrement comme les claviers, les tablettes et les tableaux blancs électroniques. Si les appareils électroniques peuvent résister à l'utilisation de liquides, désinfectez-les avec de l'alcool à 70 %, par exemple avec des lingettes imbibées d'alcool.
- Après usage, jetez les mouchoirs, les lingettes, les gants et autres matériels de nettoyage à usage unique dans une poubelle doublée d'un sac de plastique.
- Remplacez les poubelles par des réceptacles sans contact ou retirez les couvercles qu'il faut toucher pour ouvrir.
- Videz les poubelles au moins une fois par jour. Utilisez des gants jetables lorsque vous manipulez les ordures.
- Appliquez l'hygiène des mains par la suite.

## Lessive

- Toute la lessive devrait être transférée dans un contenant fermé ou un sac attaché, pour éviter toute manipulation ou propagation du virus.
- Nettoyez les boutons et les poignées des machines avec une lingette désinfectante avant et après leur utilisation.
- Réduisez les contacts avec la lessive. Ne secouez pas la lessive sale et ne la prenez pas dans vos bras. Placez directement la lessive sale dans le contenant ou le sac dans la laveuse.

# Services de nettoyage à sec et de blanchisserie



- Lavez toute la lessive à la machine à une température entre 60 et 90 °C (140-194 °F) avec un détergent ordinaire et faites sécher complètement.
- Lavez et désinfectez le sac et le panier de lessive avant de les remplir de lessive propre.
- Apportez la lessive propre à domicile pour la plier ou pliez la lessive sur une surface propre et désinfectée.
- Fermez les portes de la sècheuse lorsqu'elle n'est pas utilisée.
- Ne laissez pas de lessive sale ou de paniers sur le dessus des machines.
- Ne laissez pas de résidus de produit nettoyant dans les machines.
- Limitez le nombre de personnes dans la buanderie, pour que la distance physique soit respectée.
- Lavez vous les mains après manipulé de la lessive sale.
- Demandez aux travailleurs de laver leurs vêtements de travail séparément à domicile.

## Équipement de protection individuelle (EPI)

- Continuez à utiliser l'EPI en cas de dangers ou d'urgences en matière de sécurité au travail, conformément aux directives de votre employeur et aux lois applicables.
- Des situations où l'on peut envisager d'utiliser un EPI pour se protéger contre la COVID-19 incluent :
  - port de gants pendant le nettoyage, conformément aux instructions de travail sécuritaire ou à la fiche de données de sécurité du produit;
  - port de gants jetables pour essuyer du sang ou des liquides corporels;
  - utilisation d'un EPI lorsque les soins directs sont inévitables (p. ex. premiers soins en cas d'urgence).
- Si des employés doivent porter de l'EPI, formez-les sur la façon de le porter, le retirer, l'utiliser, l'entretenir et travailler avec celui-ci. La formation doit aussi leur faire comprendre les limites de l'EPI.
- Nettoyez et désinfectez tout EPI partagé avant de le porter.
- Lavez-vous les mains avant de mettre de l'EPI et de nouveau après l'avoir retiré.

## Masques non médicaux ou couvre-visages

- Le port d'un masque non médical ou d'un couvre-visage en tissu est une pratique personnelle supplémentaire qui peut aider à prévenir la propagation de la COVID-19. Portez un masque non médical lorsque :
  - vous êtes en public et pourriez côtoyer d'autres de près;
  - vous êtes dans un espace intérieur en compagnie de personnes qui ne font pas partie de votre ménage;
  - les autorités de santé publique locales vous le conseillent.
- Veillez à ce que [toutes les personnes portent correctement leur masque](#), en prenant soin de couvrir le nez et la bouche. Les personnes doivent être informées qu'elles doivent éviter de toucher le masque lorsqu'elles le portent.
- Sachez que les masques non médicaux ont des limites et que l'utilisation et l'élimination inadéquates des masques peuvent accroître le risque d'infection.
- Demandez aux travailleurs (participants, membres, etc.) de changer leur masque s'il devient humide ou souillé. Elles peuvent apporter un deuxième masque dans un sac en papier, une enveloppe ou un contenant propre qui n'emprisonne pas l'humidité. Elles doivent conserver les masques souillés réutilisables dans un sac ou un contenant séparé. Elles ne doivent pas toucher l'extérieur du masque lorsqu'elles l'enlèvent et doivent se laver les mains avant de mettre le masque et après l'avoir enlevé.
- Dans certains cas, ne pas pouvoir voir clairement le visage et la bouche d'une personne peut causer un problème. Pensez à fournir un masque transparent s'il y a lieu pour les travailleurs et les clients qui ont besoin de cette visibilité.
- Dans le cas des clients qui ne peuvent pas porter un masque pour des raisons médicales, offrez un service de ramassage en bordure de rue ou à l'extérieur de l'établissement, au moyen d'un clavier mobile ou par une



fenêtre. Les personnes handicapées n'ont pas besoin de fournir de preuve qu'elles ne peuvent pas porter de masque. Toutefois, vous devez pouvoir fournir un service autrement afin de répondre à leur besoin médical tout en protégeant vos employés.

- Les employés qui ont des problèmes de santé liés au port d'un masque devraient obtenir des directives de leur fournisseur de soins de santé.
- Vous devriez expliquer aux employés [les différences entre les respirateurs, les masques chirurgicaux et les masques non médicaux et quand les porter](#).
- Veillez à ce que le masque ne constitue pas un danger, en restant accroché à des pièces en mouvement ou à de l'équipement, lorsque vous exécutez différentes activités.

**Si vous êtes en crise ou si vous connaissez quelqu'un en crise, communiquez avec votre centre hospitalier local, composez le 911 immédiatement ou communiquez avec un [centre d'appels d'urgence de votre région](#).**



Il est important de prévoir des ressources et des mesures de soutien en santé mentale pour tous les travailleurs, y compris l'accès à un programme d'aide aux employés, le cas échéant.

Pour en savoir plus sur la COVID-19, consultez le site de l' [Agence de la santé publique du Canada](#).

Il convient de noter que la présente fiche de conseils n'aborde que certains changements pouvant être faits par les organisations au cours d'une pandémie. Adaptez la présente liste en ajoutant vos propres pratiques et politiques exemplaires pour répondre aux besoins particuliers de votre organisation.

**Avis de non-responsabilité :** Comme les renseignements sur la santé et la sécurité au travail sont appelés à changer rapidement, il est recommandé de consulter les autorités locales de santé publique pour obtenir des directives régionales précises. Ces renseignements ne remplacent pas les avis médicaux ou les obligations prévues par la loi en matière de santé et de sécurité. Bien que tous les efforts soient faits pour assurer que les renseignements sont exacts, complets et à jour, le CCHST n'offre aucune garantie et ne s'engage aucunement à cet effet. Le CCHST ne saurait être tenu responsable de toute perte, réclamation ou revendication pouvant résulter, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces renseignements ou des conséquences de leur utilisation.